



Elections scolaires
APE Collège Soutine / Saint Prest
le 14 Octobre 2011

Nous, parents d'élèves du collège Soutine, avons le droit et le devoir d'accompagner et soutenir nos enfants tout au long de leur scolarité.

En participant aux élections, vous allez désigner vos représentants au sein des principales instances de concertation qui gèrent la vie du Collège Soutine.

- Le **conseil d'administration**, qui notamment, détermine et vote les budgets attribués aux projets et actions scolaires
- La **commission permanente**, qui prépare les conseils d'administration
- Les **conseils de discipline**

Ainsi, au travers des parents élus, vous pourrez participer à la vie de l'établissement et vous aurez acquis un droit de parole légitime.

Les représentants de parents que vous aurez élus pourront :

- ❖ agir dans **l'intérêt de vos enfants et de votre famille**
- ❖ faire valoir **vos préoccupations et vos propositions**
- ❖ être **le relais entre vous et le collège**
- ❖ soutenir l'équipe éducative dans ses efforts **d'amélioration de la qualité de l'enseignement**



Elections scolaires
APE Collège Soutine / Saint Prest
le 14 Octobre 2011

Concrètement, depuis 2010,

- Nous avons obtenu un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne D02
- Nous avons obtenu l'ouverture de toilettes supplémentaires réservées aux élèves de 6^{ième} et 5^{ième}
- Nous menons des actions pour défendre les conditions de travail et de réussite de nos enfants et, notamment nous nous sommes battus pour le maintien des moyens humains et matériels attribués au collège.

Nous comptons sur votre soutien le 14 Octobre 2011

Elizabeth CAPELLE-BLAIN	Didier THIEULIN
Frédéric RECHAUX	Olivier LUCAS
Franck JURY	Aude MARIE
Nathalie HUBERT	Françoise BURGAIN
Michel LECHAT	Catherine GRANDJEAN
Valérie LEGRAND	Véronique BONNAMY
Catherine FERANT	Murielle PARONNEAU